

La préservation du patrimoine du Royaume exige une mobilisation des ressources financières et des efforts des acteurs concernés (M. Sbihi)

Culture & Divertissement

Posté par: Administrateur

Publié le : 08-04-2012 13:16:01

La préservation du patrimoine du Royaume et son héritage historique exige la mobilisation de ressources financières et des efforts des acteurs des secteurs public et privé, a souligné, vendredi soir à Casablanca le ministre de la Culture, Mohamed Amine Sbihi.

Cette préservation appelle à l'élaboration d'un plan stratégique et la mobilisation de toutes les collectivités territoriales pour placer l'approche culturelle en général et celle du patrimoine en particulier au cœur de tous les plans afin de parvenir à un développement aussi économique que social, a-t-il relevé, lors d'une conférence sur "dialogue autour des enjeux du patrimoine et de la mémoire au Maroc" organisée par l'association "Casa mémoire" à l'occasion de l'inauguration de la 4ème édition des journées du patrimoine de Casablanca.

La négligence de cet héritage, qui constitue la richesse du pays, est une perte de l'identité de la nation, a-t-il souligné, ajoutant que la protection de l'identité et du patrimoine est la responsabilité de l'Etat et de tous les partenaires concernés, les collectivités locales ainsi que les élus.

La question du patrimoine est parmi les priorités du ministère de tutelle, a-t-il dit, exposant les efforts fournis dans ce domaine et les mesures prises en vue de préserver le patrimoine historique matériel et immatériel du Maroc.

Pour sa part, Driss El Yazami, président du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), a insisté sur l'importance d'assurer la continuité de tous les projets programmés pour la préservation du patrimoine et leur intégration dans les programmes du développement durable, ajoutant qu'un partenariat public-privé est fondamental pour le financement de ces projets.

La préservation du patrimoine et sa transformation en une mémoire vivante exigent un effort scientifique qui doit être interprété entre autres par la création de centres de recherches et d'études historiques, a-t-il fait savoir.

M. El Yazami a, par ailleurs, mis en avant le rôle de l'Instance équité et réconciliation (OER) quant à l'authentification des périodes critiques de l'histoire contemporaine du Maroc et a recommandé, par la suite, la création de musées régionaux, l'encouragement de la recherche historique, la transformation des lieux de détention en des espaces pour la préservation de la mémoire collective, l'organisation de l'archive publique tant que patrimoine national ainsi que la recherche de moyens novateurs pour préserver le patrimoine oral surtout que le Maroc ne dispose pas encore d'un endroit à recueillir des enregistrements du patrimoine musical.

Cette rencontre a été la première d'un cycle de conférences organisées dans le cadre de cette 4ème édition, qui se poursuit jusqu'au 8 courant, à l'occasion de la journée internationale des monuments et des sites historiques de l'UNESCO.

Au programme de ces journées du patrimoine de Casablanca, organisées en collaboration avec le ministère de la Culture, la ville de Casablanca, le conseil régional du tourisme et de l'Institut français de Casablanca, figurent des visites guidées des sites, des animations culturelles et artistiques dans des lieux chargés d'histoire et des conférences notamment sur les thèmes "dialogue autour des enjeux du patrimoine et de la mémoire au Maroc", "Tramway et rénovation urbaine", et "la construction du patrimoine architectural contemporain".

MAPF